



Informations contextuelles sur les statistiques de l'éducation dans la base de données de l'ISU

Les symboles suivants sont utilisés:

- .. Aucune donnée disponible
- (a) Sans objet
- (n) Chiffre nul ou négligeable (+) Estimation nationale
- (‡) Estimation de l'ISU (Pour les moyennes régionales : Estimation partielle dûe à une couverture incomplète des pays allant de 33% à 60% de la population)

Diffusion des données

L'ISU publie les données des systèmes d'éducation formelle deux fois par année - en février et septembre. Les statistiques sur les niveaux de scolarité sont diffusées chaque année en septembre et les statistiques sur l'alphabétisme sont diffusées tous les deux ans, également en septembre. Les données sont accessibles en ligne sur le site web de l'ISU au: www.uis.unesco.org. Veuillez-vous inscrire au service d'envoi d'alertes automatiques afin d'être informés des plus récentes diffusions des données de l'ISU sur <http://uis.unesco.org>

Sources des données

L'ISU recueille des statistiques relatives à l'éducation sous forme agrégée auprès de sources administratives officielles au niveau national. Les informations recueillies englobent les données concernant les programmes d'enseignement, l'accès, la participation, la progression, l'alphabétisme, l'achèvement et les ressources humaines et financières. Ces statistiques couvrent l'enseignement formel dans des établissements publics et privés (éducation de la petite enfance, enseignement primaire et secondaire) ainsi que les collèges, universités ou d'autres établissements de l'enseignement supérieur et l'enseignement répondant aux besoins éducatifs spéciaux (dans des écoles régulières ou spécialisées).

Ces données sont recueillies sur base annuelle par l'ISU et ses agences partenaires par le biais de trois enquêtes majeures disponibles en ligne sur le site web de l'ISU à l'adresse <http://uis.unesco.org/fr/uis-questionnaires>

- i) L'enquête sur l'éducation formelle de l'ISU
Les questionnaires sur l'enseignement de l'ISU sont envoyés aux Etats membres de l'UNESCO chaque année. Ils se fondent sur des normes, des classifications et des mesures

internationales qui sont régulièrement revues et modifiées par l'Institut afin d'étudier les questions statistiques émergentes et d'améliorer la qualité des données.

ii) L'enquête sur l'éducation formelle de l'UOE

L'UNESCO-ISU, l'OCDE et Eurostat (UOE) administrent conjointement cette collecte de données chaque année depuis 1993. Le questionnaire de l'UOE compile des données auprès des pays à revenu intermédiaire et élevé. Ces pays sont généralement des membres ou des pays partenaires de l'OCDE ou d'Eurostat. Le questionnaire de l'UOE recueille des statistiques plus détaillées relatives à l'enseignement.

iii) L'enquête sur l'alphabétisme et le niveau d'éducation atteint

L'ISU collecte des données sur le niveau de scolarité dans le cadre de son enquête annuelle sur l'alphabétisme et le niveau d'éducation atteint, qui est envoyée à tous les États membres de l'UNESCO. Les pays fournissent des données basées sur les recensements et les enquêtes auprès des ménages nationales et internationales. L'ISU complète ces données fournies par les pays en calculant des indicateurs basés sur des informations obtenues auprès de la Division de statistique des Nations Unies et des programmes internationaux d'enquêtes tels que l'enquête à indicateurs multiples (MICS) et les enquêtes démographiques et de santé (EDS). L'ISU applique également des méthodologies telles que le modèle mondial de projection de l'alphabétisation par âge (GALP) pour produire des estimations de l'alphabétisme pour les données manquantes.

Estimation de la population

Les estimations de la population en milieu d'année pour les pays avec au moins 90,000 habitants sont basées sur la révision de la Division de la population des Nations Unies de 2017. Les données des populations pour les pays qui ont entre 50,000 et 90,000 habitants, sont basées sur la révision de 2012 puisqu'elles n'étaient pas disponibles pour la révision de 2017. En l'absence d'estimations de la Division de la population de l'ONU ou lorsque des enjeux de population sont survenus, les données nationales ou les estimations de l'ISU sont utilisées. Pour plus d'informations sur les estimations de la Division de la population de l'ONU, veuillez consulter l'adresse <http://www.un.org/en/development/desa/population>

Statistiques économiques

Les données relatives au Produit intérieur brut (PIB) et à la parité de pouvoir d'achat (PPA) proviennent des estimations de la Banque mondiale datant de janvier 2018. Pour les pays dont les estimations du PIB ne sont pas publiées par la Banque mondiale, les données proviennent de la Division de Statistique des Nations Unies (DSNU) de décembre 2017. Les données sur le total des dépenses des administrations publiques (tous secteurs) viennent de la mise à jour d'octobre 2017 de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI).

Remarques techniques

A. Données et indicateurs de l'éducation

Les données et indicateurs de l'éducation sont basées sur la Classification internationale type de l'éducation révisée (CITE 2011). La CITE 2011 a été mise en œuvre depuis la collecte de 2014 des données de l'éducation qui couvre à la fois les programmes de l'enseignement formel initial et les programmes de l'enseignement formel des adultes.

Le calcul des moyennes régionales est basé sur les données publiables et non publiables estimées ou imputées de janvier 2018.

Dans certains cas, l'indicateur ne doit pas dépasser sa valeur théorique maximale (par exemple le taux net ajusté de scolarisation) mais, en raison de l'incohérence entre certaines données, l'indicateur peut dépasser la limite théorique. Dans de tels cas, le « plafonnement » est appliqué tout en maintenant la même proportion entre les sexes (pour plus de détail sur le plafonnement, veuillez consulter le [Glossaire de l'ISU](#)).

Pour la scolarisation, le pourcentage des filles est inclus pour fournir des informations sur la proportion de filles scolarisées par rapport à l'effectif total. Une mesure plus pertinente qui reflète la parité entre les sexes est l'indice de parité entre les sexes (IPS).

Les données pour la Chine ne comprennent pas les deux régions administratives spéciales : Hong Kong et Macao. Les données de ces deux régions sont reportées séparément.

B. Financement de l'éducation

Les dépenses relatives à l'éducation dans la petite enfance ou dans le pré-primaire et/ou celles de sources internationales, lesquelles sont généralement peu importantes en comparaison avec les autres, ont été considérées comme négligeables en l'absence de données. Dans de tels cas, les totaux présentés peuvent avoir été sous-estimés.

Notes par pays

Azerbaïdjan :

Les données sur la scolarisation, contrairement à la révision 2017 de la Division de la population de l'ONU, ne couvrent pas la région de Nagorno-Karabakh. Ainsi, les données démographiques utilisées pour calculer les indicateurs ont été fournies par les autorités nationales et excluent les données démographiques de Nagorno- Karabakh.

Bolivie (État plurinational de) :

Les indicateurs qui s'appuient sur des données de la population doivent être interprétés avec prudence en raison de préoccupations au sujet de la cohérence entre les données nationales sur la scolarisation et les estimations de la population de la révision 2017 de la Division de la population de l'ONU.

Le taux d'adolescents non scolarisés du premier cycle du secondaire (CITE 2) et du deuxième cycle du secondaire (CITE 3) ne tiennent pas compte des données sur les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8).

Brésil :

En raison de préoccupations au sujet de la cohérence entre les données nationales sur la scolarisation et les données démographiques de la révision 2017 de la Division de la population de l'ONU, les données démographiques ont été fournies par Instituto Nacional de Estudos e Pesquisas Educacionais Anísio Teixeira (INEP).

Une discontinuité dans les séries chronologiques des indicateurs des programmes d'enseignement du pré-primaire et du primaire survient en 2013 en raison des changements suivants dans le système national d'éducation:

- La durée de l'enseignement d'âge pré-primaire a changé de 3 ans à 2 ans.
- L'âge d'entrée à l'enseignement primaire a changé de 7 ans à 6 ans et la durée de 4 ans à 5 ans.

Chypre :

Les données sur la scolarisation à Chypre ne couvrent pas les zones se trouvant dans la région non contrôlée par le gouvernement national, contrairement aux estimations de la population de la révision 2017 de la Division de la population de l'ONU. Ainsi les données démographiques utilisées dans le calcul des indicateurs ont été fournies par les autorités nationales et ne couvrent que la population habitant les régions contrôlées par le gouvernement.

Mexique :

Une discontinuité dans la série chronologique des indicateurs des programmes d'enseignement du pré-primaire survient en 2014 en raison des changements suivants dans le système national d'éducation:

- L'âge d'entrée à l'enseignement pré-primaire a changé de 4 ans à 3.
- La durée de l'enseignement d'âge pré-primaire a changé de 2 ans à 3 ans.

Palestine :

Les données sur la scolarisation excluent Jérusalem-Est, contrairement aux estimations de la population de la révision 2017. Les indicateurs qui sont calculés en se basant sur des données démographiques peuvent être sous-estimés et doivent donc être interprétés avec prudence.

République de Moldova :

Les données sur la scolarisation ne couvrent pas la Transnistrie contrairement aux estimations de la population de la révision 2017 de la Division de la population de l'ONU. Les données démographiques utilisées dans le calcul des indicateurs ont été fournies par les autorités nationales et excluent la Transnistrie.

Serbie :

Les données sur la scolarisation ne couvrent pas le Kosovo, contrairement aux estimations de la population de la révision 2017 de la Division de la population de l'ONU. Les données démographiques utilisées dans le calcul des indicateurs ont été fournies par Eurostat et excluent le Kosovo.

Singapour :

Les données sur la scolarisation pour 2016 comprennent les résidents (citoyens et résidents permanents) ayant des adresses locales et qui étaient absents de Singapour pendant une période cumulative de moins de 6 mois au cours des 12 mois précédant la date de référence (fin juin de chaque année). Les données démographiques ne devraient être utilisées que dans le but de calculer les indicateurs de l'éducation et ne doivent pas être comparées à d'autres séries de données démographiques publiées par le gouvernement de Singapour.

Ukraine :

À partir de 2015, les données sur la scolarisation ne couvrent pas Crimee et la partie de Donbass qui n'est pas contrôlée par le gouvernement, contrairement aux estimations de la population de la révision 2017 de

la Division de la population de l'ONU. Les données démographiques excluant ces zones ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. Par conséquent, l'ISU n'est pas en mesure de produire des indicateurs à partir de 2015.

La République-Unie de Tanzanie :

Les données sur la scolarisation ne comprennent pas Zanzibar, contrairement aux estimations de la population de la révision 2017 de la Division de la population de l'ONU. La population de Zanzibar constitue environ 3% de la population totale de la Tanzanie. Les indicateurs qui sont calculés en se basant sur des données démographiques peuvent être sous-estimés et doivent donc être interprétés avec prudence.